Séance du 19 Février 2018

Absents excusés : Carole DUBOT, Adrien QUEGUINER.

Procurations : Carole DUBOT à Bernadette CARRER ; Adrien QUEGUINER à Michel LE NAOUR.

Assistaient aussi à cette séance Monsieur Gilles KERMORGANT, Percepteur, et Madame Lydia LERAY, Secrétaire Générale.

Secrétaire : Bernadette CARRER.

COMPTES DE GESTION 2017

Les Comptes de Gestion 2017 en tous points identiques aux Comptes Administratifs, sont, à l'unanimité, approuvés par les Conseillers Municipaux.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

Tableau

Les Comptes Administratifs 2017 sont approuvés, à l'unanimité, par le Conseil Municipal.

BUDGETS PRIMITIFS 2018

- Service de l'assainissement collectif
La section de Fonctionnement s'équilibre en recettes et dépenses à 107.516,11 € et la section d'Investissement à 184.968,48 €.

- Pôle Médical
Les dépenses et les recettes de Fonctionnement s'équilibrent à 74.500,00 € et la section d'investissement à 58.112,67 €.

- Lotissement Le Bois du Roz
Les dépenses et les recettes de Fonctionnement s'équilibrent à 395.737,42 € et la section d'investissement à 555.174,84 €.

- Commune
La section de **Fonctionnement** s'équilibre en recettes et dépenses à 1.225.804,00 €.
Les principales dépenses sont :

- Les charges à caractère général pour 325.257,00 €.
- Les charges de personnel pour 468.090,00 €.
- Autres charges de gestion courante pour 252.679,00 €.
- Des opérations d'ordre (amortissements) pour 7.710,11 €.
- Le remboursement des intérêts de la dette pour 24.912,00 €.
- Et le virement à la section d'Investissement pour 130.255,89 €.

Au titre des recettes, se trouvent en priorité les Impôts et Taxes pour 786.300,00 € et les dotations pour 372.000,00 €.

En section d'**Investissement** ont été proposées des dépenses et des recettes pour 2.152.860,88 €. La prévision des dépenses est la suivante :
Les principales dépenses sont inscrites au programme voirie pour 352.386,00 € et au programme bâtiments communaux pour 1.699.872,88 € dont 1.219.951,54 € pour la construction du Pôle Enfance. Le remboursement du capital des emprunts est inscrit pour 72.369,00 €.
Les recettes proviennent principalement des excédents d'investissement reporté (1.599.280,72 €) et de fonctionnement (317.453,82 €), du FCTVA (36.500,00 €), et du virement de la section de fonctionnement (130.255,89 €).

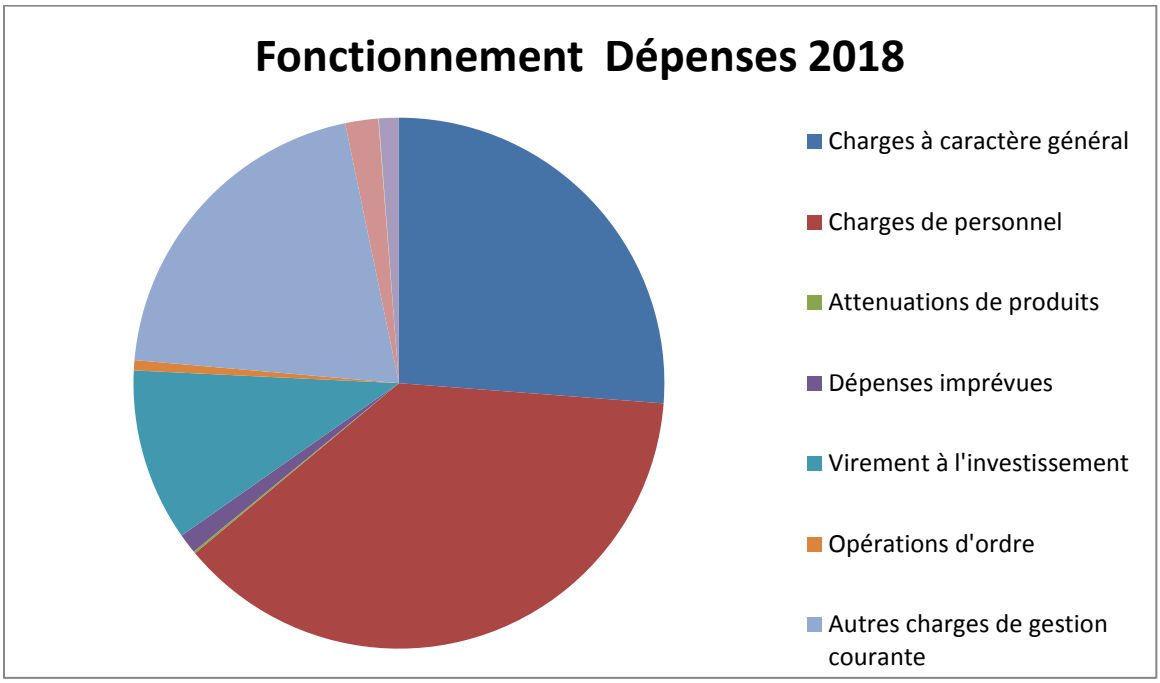
Fonctionnement Dépenses 2018
Charges à caractère général
Charges de personnel
Attenuations de produits
Dépenses imprévues
Virement à l'investissement
Opérations d'ordre
Autres charges de gestion courante

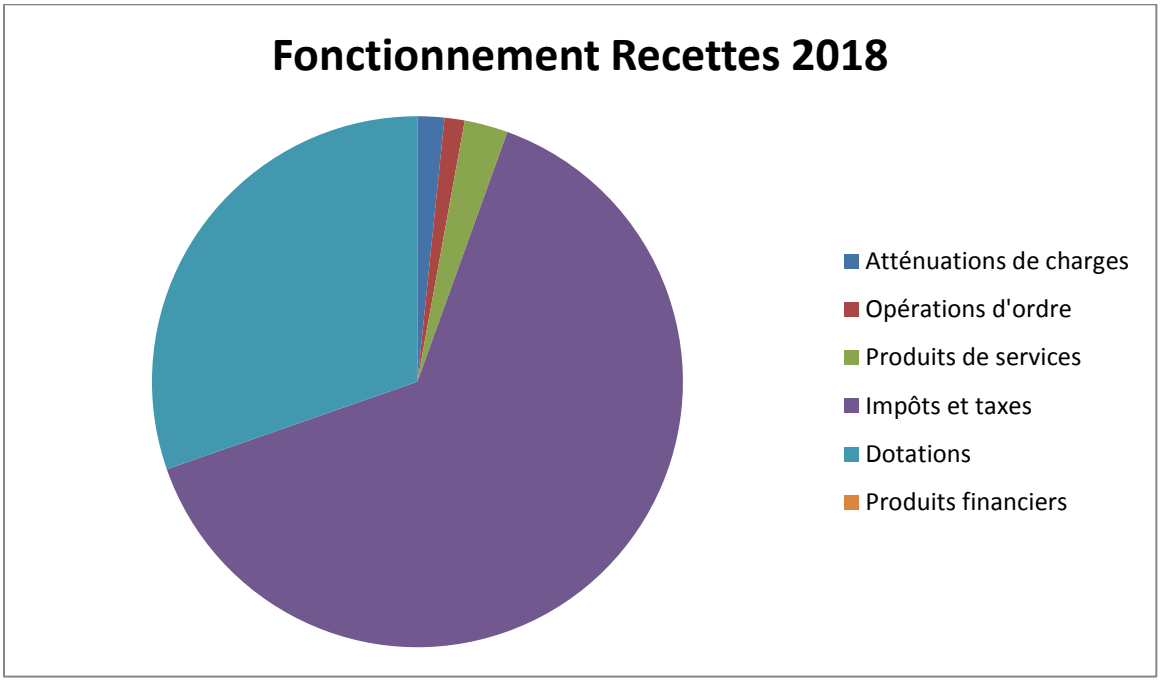
Fonctionnement Recettes 2018
Atténuations de charges
Opérations d'ordre
Produits de services
Impôts et taxes
Dotations
Produits financiers

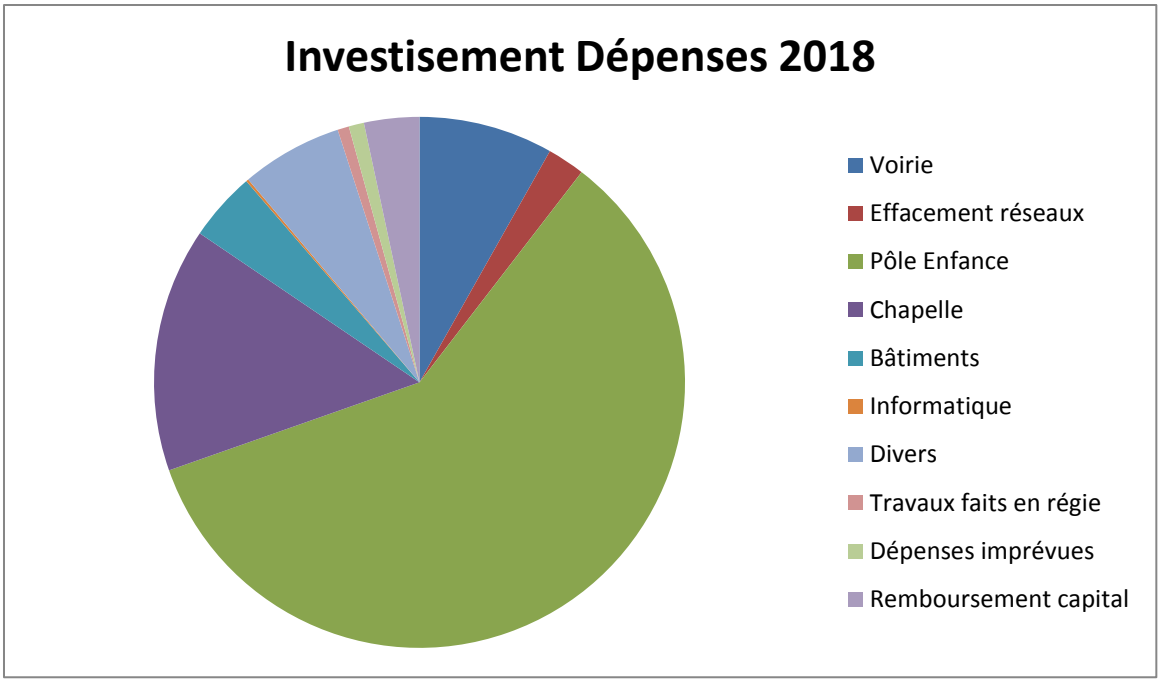

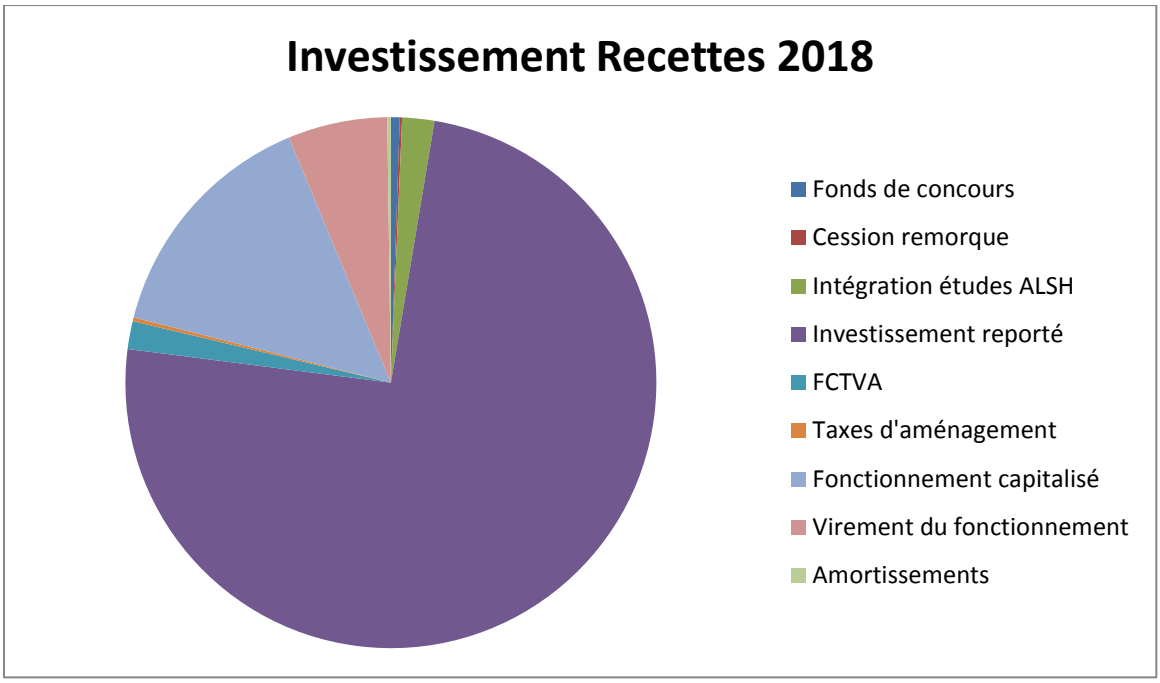

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote les propositions de budgets primitifs 2018.

Affaire M. André JEZEQUEL : vente d'un chemin rural entre le Boullac'h et Meslein.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve la cession du chemin rural du Boullac'h en direction de Meslein, d'une contenance d'environ 1.351 m², à M. André JEZEQUEL, en vue de permettre le passage de ses bovins vers ses pâtures et éviter d'emprunter les voies communales.

Cette cession se fera au prix de 0,20 € le m². Tous les frais incombent à M. André JEZEQUEL.